

Responsable du Développement Commercial

Cette formation prépare au titre **Responsable du Développement Commercial**, Titre certifié de niveau 6, code NSF 312, enregistré au RNCP le 19/07/2023, délivré par l'Institut du Marais-Charlemagne-Pollès, **RNCP 37849**.

Votre Profil

Titulaire d'un titre de Niveau 5 (DUT, BTS, L2), vous êtes doté(e) d'un excellent relationnel, vous faites preuve d'autonomie, de réactivité, de rigueur ainsi que de capacités managériales.

Votre Entreprise

Vous exercez votre activité dans toute forme d'entreprise qui possède un pôle commercial. Comme des grandes, moyennes et petites surfaces de vente, des magasins spécialisés. Dans toute forme d'organisation proposant des biens ou des prestations de services.

Votre Activité

Vous mettez en œuvre une stratégie de développement commercial et le plan d'actions commerciales de l'entreprise.

Vous organisez la force de vente et managez l'équipe commerciale (à proximité et à distance).

Suite de parcours

Possibilité de poursuivre les études en Mastère Européen Management du Développement Commercial à Kedi Formation, intégrer une autre formation de Niveau 7.

Insertion sur le marché du travail à plein temps.



MISSIONS

Piloter le Développement
Opérationnel du Plan d'Actions
Commerciales.

Développer la Stratégie de
Croissance de l'Entreprise.

Manager une Equipe
Commerciale.

Prérequis

Etre titulaire d'un Niveau 5.

Durée et rythme

La durée de formation en alternance est de 550 heures sur 1 an pour un contrat d'apprentissage.

Le rythme de formation est de 2 jours par semaine au CFA (les jeudis et vendredis).

Méthodes mobilisées

Formation en présentiel.
Alternance entre cours magistraux, TD et études pratiques.

Modalités d'évaluation

Evaluation continue avec mise en place de travaux individuels et de groupes.

Passage du Grand Oral en fin de formation.

Délivrance du titre RNCP 37849 de Niveau 6 par l'IMCP.

Objectifs

Etre capable : de piloter le développement opérationnel du plan d'actions commerciales, de développer la stratégie de croissance de l'entreprise, de manager une équipe commerciale.

Modalités et délais d'accès

Notre rentrée est en septembre, les RDV avec nos conseillers sont possibles toute l'année.

Contacts

Pour prendre un RDV, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : recrutement@kedi.fr.

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à un handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Référent handicap : Laetitia CHOMIK.

Adresse mail : laetitia.chomik@kedi.fr

Enseignements

Etude de Marché

Diagnostic Stratégique

Recherche d'Action
Commerciales

Plan d'Actions Commerciales

Stratégie Commerciale de
l'Entreprise

Action par le Prix

Action par la
Commercialisation

Recrutement

Pilotage de la Force de Vente

Le tableau du déroulement de l'examen est à consulter sur la plaquette numérique se trouvant sur le site internet de Kedi Formation.

www.kedi-formation.fr / recrutement@kedi.fr
03.89.33.91.07 / 25 allée Gluck, 68200 Mulhouse

Règlement d'examen

Epreuves	
Piloter le Développement Opérationnel du Plan d'Actions Commerciales	
Contrôle des Connaissances	Epreuves Nationales
• Etude de marché • Outils de pilotage	• Diagnostic Stratégique (Ecrit) • Plan d'actions commerciales (Ecrit + Oral)
Développer la Stratégie de Croissance de l'Entreprise	
Contrôle des Connaissances	Epreuves Nationales
• Gestion de portefeuille client • Politique de prix	• Développement commercial (Ecrit + Oral) • Entretien de négociation
Manager une Equipe Commerciale	
Contrôle des Connaissances	Epreuves Nationales
• Recrutement • Animation d'équipe	• Management d'équipe (Ecrit + Oral)
Grand Oral	

Certification professionnelle « Responsable du Développement Commercial » enregistrée pour 3 ans au RNCP (N° Fiche RNCP37849) sur décision du directeur général de France Compétences en date du 19 juillet 2023, au niveau de qualification 6, avec le code NSF 312, sous l'intitulé Responsable du développement commercial, avec effet jusqu'au 19 juillet 2026, délivrée par IMCP, l'organisme certificateur. Cette certification est constituée de 3 blocs de compétences. Les blocs de compétences représentent une modalité d'accès modulaire et progressive à la certification, dans le cadre d'un parcours de formation ou d'un processus de VAE, ou d'une combinaison de ces modalités d'accès.

